



SÉMINAIRES PRÉPARATION RETRAITE NOUVELLES DATES DISPONIBLES

L'APRFAE a décidé d'ajouter deux séminaires de planification de la retraite. Voici les nouvelles dates :

- 14, 16 et 18 février 2026 ;
- 21, 23 et 25 février 2026.

L'APRFAE se réserve le droit d'annuler le séminaire en manque d'inscriptions ou de transférer certaines inscriptions dans un seul et même séminaire. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant à l'adresse suivante : aprfae.com/seminaires-de-planification-a-la-retraite/.

CAHIER DES COMITÉS PARITAIRES

Le Conseil d'administration lance un appel de candidatures afin de pourvoir les postes des comités paritaires pour le mandat 2025-2028. Consultez [ce cahier](#) pour connaître le mandat de chacun d'eux. Pour soumettre votre candidature, remplissez [ce formulaire](#) avant 15 h le **mardi 23 septembre**.



AVEC SCEPTICISME

Le premier ministre François Legault a annoncé, mercredi dernier, la composition de son nouveau cabinet. Ainsi, monsieur Drainville quitte l'Éducation (qui s'en plaindra ?) pour l'Environnement, lui qui avait déclaré « lâchez-moi avec les GES »... C'est donc Sonia LeBel qui assumera les responsabilités liées à l'Éducation. Elle hérite d'un dossier particulièrement complexe !

L'ÉDUCATION, ENCORE UNE PRIORITÉ ?

Rappelons qu'en 2018, lors de son élection, monsieur Legault martelait que l'éducation serait sa priorité ! Sept ans plus tard, après des négociations ardues — menées notamment par madame LeBel au Conseil du trésor — on constate l'écart entre le discours et la réalité.

Cette même Sonia LeBel a certainement joué un rôle dans les coupes budgétaires de 570 millions de dollars dans le réseau de l'éducation en juin dernier. Saura-t-elle maintenant annuler ces coupes et annuler les conditions assujetties à l'ajout de 540 millions de dollars annoncés en juillet ou serons-nous contrain-t-e-s de composer avec le loup dans la bergerie ? Parce que nous supposons que ces fonds ne seront pas accessibles au Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM), avec ces conditions. On lui demande d'abord et avant tout de se serrer la ceinture, de tailler dans le registre de personnel, de ne pas afficher les postes à pourvoir, etc. Tout ça entraîne forcément des coupes dans les services aux élèves, alors que les besoins sont toujours croissants, à Montréal notamment, avec l'arrivée de nouvelles et nouveaux petite-s élèves issu-e-s de l'immigration. Le CSSDM pourra-t-il tirer son épingle du jeu, en mettant de l'avant ces arguments sur la réalité montréalaise ?

L'ÉDUCATION, RELÉGUÉE AU SECOND PLAN

Après l'assermentation des ministres caquistes, François Legault a fait un discours indiquant son plan à venir pour la prochaine — et dernière — année de son mandat et, espérons, de sa carrière politique. À nul moment il n'a prononcé le mot « éducation » !! Ses nouvelles priorités : économie, efficacité, sécurité et identité.

Il a fortement insisté sur la lourdeur des systèmes qui paralyse l'État et le développement économique. Il s'en prend, une fois de plus, aux syndicats et sous-entend qu'ils sont un problème et contribuent à la lourdeur du système.



Le gouvernement caquiste a démontré au cours des sept dernières années son allergie envers les syndicats. Il a notamment voté des lois qui briment plusieurs de nos droits fondamentaux. Toutes les raisons sont bonnes pour nous taper dessus. Alors que sa gestion est souvent chaotique — faut-il rappeler le fiasco de SAAQcllic ? —, il va faire en sorte, encore cette année, de nous enlever toute crédibilité et légitimité.

LE RÔLE DE L'ALLIANCE EST ESSENTIEL

Nous ne nous laisserons pas faire. Notre rôle est légitime.

Nous représentons des travailleuses, des travailleurs et défendons leurs droits. Nous permettons aux salarié-e-s de faire entendre leur voix face aux employeurs et aux pouvoirs publics. Notre légitimité repose également sur le processus démocratique. À l'Alliance, comme dans les autres organisations syndicales, vous avez le privilège de choisir vos représentantes et représentants.

Peu importe les actions qui seront menées contre nous au cours de la prochaine année, nous continuerons à nous battre, à défendre vos droits, à améliorer vos conditions de travail et à préserver un dialogue social, éléments essentiels dans une démocratie.

Je nous invite à nous liguer, pour arriver à obtenir les budgets nécessaires afin d'accomplir notre rôle essentiel dans la société : transmettre des connaissances et former les citoyennes et citoyens de demain. Nous

n'abandonnerons certainement pas ce combat. Bienvenue, madame LeBel — nous serons là pour vous rappeler que l'éducation n'attend pas !



Patrick Trottier, vice-président

ÉLÈVES EN PROVENANCE DE L'ACCUEIL

Si vous êtes prof en classe ordinaire ou spécialiste, au primaire ou au secondaire, n'oubliez pas de demander à votre direction de vous remettre le formulaire R 032, afin de connaître notamment la fréquence des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français (SASAF) requis pour vos élèves en provenance du secteur de l'accueil. Vous pourrez ainsi constater quel-le-s élèves ont reçu ces services et lesquel-le-s doivent recevoir du soutien linguistique.

Les SASAF, dont fait partie la classe d'accueil, constituent des services particuliers prescrits à l'article 7 du Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, primaire et secondaire. Ils visent à doter l'élève des compétences langagières suffisantes lui permettant de suivre normalement l'enseignement dispensé en français. Le fait de ne pas parler français pendant les deux mois des vacances scolaires génère parfois une régression dans la maîtrise de cette langue chez certain-e-s élèves issu-e-s du secteur de l'accueil. Le portrait à la rentrée peut donc être suffisamment différent de celui qui avait mené à la recommandation vers le secteur régulier en juin dernier pour requérir un reclassement de l'élève à l'accueil.

N'hésitez donc pas à consulter vos collègues qui ont la charge de cet élève, à noter rigoureusement les situations qui vous portent à croire que l'élève ne maîtrise pas assez le français pour suivre normalement l'enseignement et à demander ensuite par écrit à votre direction qu'elle remplisse et achemine aux services éducatifs du centre de services scolaire le formulaire de demande d'évaluation de besoins pédagogiques – SASAF. Il faut vous assurer que l'élève reçoive le service le plus adapté à sa situation, auquel il a droit.

Nous vous invitons enfin à consulter le document *Démystifier les Services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français* qui présente les principales règles encadrant les SASAF. Pour toute question, communiquez avec les soussignées.



● **Sue Bradley, vice-présidente**
Isabelle Staniulis, conseillère

RAPPELS — FORMATION SYNDICALE

LA TÂCHE — ET PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE

Deux séances distinctes, adaptées à chaque secteur, sont prévues : le lundi 22 septembre 2025 de 17 h 30 à 19 h 30, pour le secteur de la FP, et le mardi 30 septembre 2025 de 17 h 30 à 19 h 30, pour le secteur primaire. Les deux formations sont en vidéoconférence Zoom.

Les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le vendredi 19 septembre 2025** en utilisant ces formulaires :



La tâche à la FP.
La tâche au préscolaire et au primaire.

● **Patrick Trottier, vice-président**

MON RÔLE DE PERSONNE DÉLÉGUÉE

— TOUS LES SECTEURS — CAF — PH — Cette session de formation, réservée **exclusivement aux personnes déléguées des établissements**, se tiendra **le mardi 30 septembre 2025 de 9 h 30 à 15 h 30**, à la Plaza Antique, avec libération syndicale.

Pour permettre la libération des participant-e-s, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le vendredi 19 septembre 2025** en utilisant ce formulaire.



● **Patrick Trottier, vice-président**
Jehanne Blaise, vice-présidente

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITÉS DE FORMATION, CONTACTER MELISSA HERNANDEZ PAR COURRIEL : formation@alliancesprofs.qc.ca.

SPÉCIALISTES TEMPS D'ENSEIGNEMENT

Le temps moyen d'enseignement d'une ou d'un spécialiste doit tendre vers 20 heures et 30 minutes (1230 minutes) par semaine.

La tâche éducative est de 23 heures en moyenne par semaine et elle doit comprendre du temps pour l'encadrement des élèves, les surveillances collectives, la récupération et les activités étudiantes.

● **Extrait du document *Les savoirs essentiels — Les spécialistes au primaire.***



APPELS DE CANDIDATURES

COMITÉ DE CONCILIATION

L'Alliance lance un appel de candidatures pour le comité de conciliation afin de pourvoir deux postes de substitués. Ce comité étudie tout cas porté à son attention par une instance de l'Alliance en examinant les faits, après avoir lu les documents afférents au cas qui lui est soumis et avoir entendu les parties au litige. Il doit travailler dans une perspective de consolidation de la solidarité syndicale. Il est formé de cinq membres en règle et de deux substitués, en plus de la direction de l'Alliance.

Les membres intéressés doivent poser leur candidature **avant 15 h le 26 septembre**, en remplissant ce [formulaire](#).



● **Susan Dubé, directrice des ressources humaines et de l'administration**

RAPPEL — TABLE DES SPÉCIALISTES

Si vous désirez faire partie de la table des spécialistes du primaire et du secondaire en arts, veuillez faire parvenir votre candidature **au plus tard à 15 h le vendredi 19 septembre 2025** en remplissant ce [formulaire](#) en ligne sur le site de l'Alliance.



● **Sue Bradley, vice-présidente**

IMPACTS DES COUPES DANS LES BUDGETS DES ÉCOLES ET DES CENTRES

Depuis la fin de juin, le système scolaire doit composer avec un effort budgétaire exigé par le gouvernement. Ces coupes affectent grandement le quotidien des profs de tous les secteurs, notamment parce qu'on doit sabrer les services.

CONSULTATIONS OBLIGATOIRES EN CPEPE

Dans tous les secteurs, les directions doivent vous consulter avant d'utiliser les budgets dans vos écoles et vos centres. Cette consultation doit se faire dans le cadre des rencontres de votre Comité de participation des enseignantes et des enseignants aux politiques de l'école (CPEPE), **avant la prise de décisions d'ordre budgétaire**. De plus, la *Convention collective locale* prévoit une consultation sur les modalités d'application des décisions. Cette consultation devient particulièrement importante dans le contexte actuel.

VENTILATION DES MESURES BUDGÉTAIRES PHARES

Toute bonne consultation commence par une importante collecte d'information. Pour ce

faire, la direction doit ventiler les sommes reçues via les mesures budgétaires. Cette année, la ventilation de certaines mesures est d'autant plus primordiale, dans le contexte de coupes budgétaires imposées par le ministre.

DES BUDGETS AMPUTÉS

Ce contexte amène des situations jusqu'ici inédites. Le ministère permet cette année aux centres de services scolaires d'amputer les budgets liés aux mesures protégées et dédiées de 20%, ce qui est assurément préoccupant. Après avoir reçu les ventilations pour 2025-2026, il est suggéré de les comparer aux budgets de l'an dernier pour vérifier s'il y a eu diminution des sommes. En cas de doute, vous pouvez aussi nous contacter.

Pour une bonne comparaison, en CPEPE, veuillez vérifier la répartition des sommes dans les mesures suivantes.

À LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

Pour tous

- 15011 Agir autrement (si milieu défavorisé)
- 15021 Tutorat

Pour le primaire

- 15013 École montréalaise (si milieu défavorisé)
- 15015 Renforcement lecture et écriture
- 15023 À l'école on bouge

Pour le secondaire

- 15028 Activités parascolaires
- 15029 Soutien à la lecture au 1^{er} cycle

À L'ÉDUCATION DES ADULTES

- 15021 Tutorat
- 15161 Littératie des adultes
- 15166 Accroche-toi en formation générale des adultes
- 15168 Partenariat raccrochage scolaire

À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- 15021 Tutorat
- 15197 Accroche-toi à la formation professionnelle



Vous constatez des coupes dans votre établissement ? L'Alliance vous invite à remplir [ce formulaire](#).

● Sébastien Bergeron, conseiller

RENOUVEAU SYNDICAL

Notre organisation peut miser sur des membres informé-e-s, proactives, proactifs et présentes pour défendre l'école publique. Cet engagement est grandement attribuable au leadership qu'exercent les personnes déléguées au sein de leurs établissements respectifs. Le rôle de la personne déléguée est parfois mal compris, ce qui peut freiner l'élan des profs voulant se porter volontaires. La personne déléguée n'a pas besoin de connaître la convention collective sur le bout de ses doigts ou d'accompagner ses collègues à des rencontres avec la direction, par exemple. L'Alliance est là pour ça. Un après-midi d'introduction au rôle de la personne déléguée au sein de l'équipe syndicale aura lieu le 7 octobre prochain sous libération syndicale, à la Plaza Antique. La séance d'information permettra aux membres de démythifier ce rôle et ses implications et de présenter les nombreux outils qu'offre l'Alliance en soutien. Les personnes participantes auront aussi l'occasion d'assister comme observatrices à l'Assemblée de personnes déléguées qui suit en soirée. Cette activité s'adresse aux membres qui songent à assumer la fonction de personne déléguée dans une école qui n'en compte pas ou peu, et qui souhaitent avoir un aperçu avant de se lancer. Elle ne remplace pas la formation offerte aux personnes déléguées déjà élues. Elle se veut plutôt une tentative d'insuffler un vent de renouveau syndical au sein de votre établissement, afin de recruter de nouvelles personnes déléguées et de veiller à la pérennité de notre modèle d'organisation.

Les personnes intéressées doivent remplir ce [formulaire](#) **avant 15 h, le 30 septembre**. Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec les soussignés.



● Sue Bradley, vice-présidente
Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière

DERNIÈRE CHANCE

Participez à la deuxième et dernière journée de consultations des États généraux du syndicalisme.

- Démarche collective ouverte à toutes et à tous.
- Samedi 20 septembre au pavillon DeSève de l'UQAM, de 9 h à 16 h.
- Un dîner sera offert sur place.

Contribuez à l'avenir du syndicalisme québécois!

Inscription : remplissez ce [formulaire](#).

Information : consultez le [site Web](#) et l'[événement Facebook](#).

● Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière
Marie Contant, vice-présidente



NOUVELLES DU CONGRÈS DE LA FAE

Comme indiqué dans le *BIS* numéro 1, nous publions des résumés des sujets traités au Congrès de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) tenu en juin 2025.

Dans le bloc sur les orientations politiques, de possibles États généraux sur l'éducation et la pénurie de personnel enseignant ont aussi fait l'objet de débats.

ÉTATS GÉNÉRAUX SUR L'ÉDUCATION — VERS UN CAHIER DE REVENDICATIONS PROFESSIONNELLES ET PÉDAGOGIQUES

Le Congrès a mandaté la FAE pour revendiquer auprès de l'Assemblée nationale la création d'une Commission spéciale sur l'équité scolaire et la composition des classes, notamment en lien avec les effets de l'école à trois vitesses. Il lui demande également de collaborer avec des groupes citoyens partageant des objectifs similaires, afin d'unir les forces pour lutter contre les inégalités scolaires et sociales. Ces collaborations devront être approuvées par le Conseil fédératif (CF).

Le Congrès a confié plusieurs décisions au CF, comme l'adoption d'une plateforme de revendications professionnelles et pédagogiques, notamment en vue d'éventuels États généraux en éducation. Il devra d'ailleurs éventuellement se pencher sur la tenue d'une Commission des États généraux sur l'éducation afin de décider s'il souhaite la revendiquer auprès de l'Assemblée nationale. À l'automne, le CF devra aussi se prononcer sur un éventuel appui au livre blanc de Debout pour l'école.

PÉNURIE DE PERSONNEL ENSEIGNANT : DÉsertION, ATTRACTIVITÉ ET RÉtENTION

Plusieurs positions adoptées mettent en lumière les causes de la pénurie enseignante. Le Congrès mandate la FAE pour faire de cette problématique une priorité lors du prochain triennat, en mettant l'accent sur la rétention du personnel. Il réaffirme également son engagement envers une école inclusive, tout en dénonçant la composition actuelle des classes comme un facteur aggravant de la pénurie. De plus, il dénonce la gestion axée sur les résultats, qui favorise un clientélisme systémique contribuant à l'aggravation de cette pénurie.

VIOLENCE ET RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Le Congrès exige du gouvernement qu'il reconnaisse la déresponsabilisation, la violence physique et psychologique de la part des élèves et des parents, ainsi que la violence organisationnelle des centres de services scolaires, comme des causes alarmantes. Il mandate la FAE pour dénoncer les risques psychosociaux liés à ces formes de violence, qu'elles soient directes ou indirectes, comme contribuant significativement à la pénurie de personnel enseignant.

LOURDEUR DE LA TÂCHE ET CONDITIONS D'EXERCICE

Le Congrès souhaite alléger la tâche enseignante. Il mandate la FAE pour revendiquer un temps adéquat lors de l'implantation de nouveaux programmes, incluant des libérations et des formations adaptées. Il demande aussi une amélioration des conditions des enseignantes et enseignants associé-e-s accompagnant les stagiaires et dénonce la baisse des exigences pour la qualification légale. La FAE doit également documenter les effets des lois coercitives adoptées au cours des sept dernières années et réclamer une enquête gouvernementale sur les raisons ayant poussé des enseignantes et des enseignants à quitter la profession, avec transmission des résultats.

RÉMUNÉRATION DES STAGIAIRES

Le CF devra se pencher sur le dossier des stagiaires, notamment sur leur rémunération. Les positions actuelles de la FAE sont en faveur d'une compensation financière pour les stagiaires en enseignement. Le CF devra se pencher sur la possibilité de revendiquer une rémunération systématique et équitable des stagiaires en enseignement, basée sur le nombre d'heures effectuées en stage et indexée annuellement à l'indice des prix à la consommation.

● Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente
Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière
Amélie Piché Richard, vice-présidente



INVESTIR DANS L'ÉDUCATION, C'EST INVESTIR DANS L'AVENIR. IL Y A URGENCE D'AGIR ! L'ALLIANCE JOINT SA VOIX AU MOUVEMENT UNI-ES POUR L'ÉCOLE

Le 7 septembre dernier, l'Alliance a fait du bruit pour défendre l'école publique. Devant les bureaux du ministère de l'Éducation à Montréal, plus d'une centaine de citoyennes et citoyens, parents et membres de différents syndicats ont lancé un message clair : chaque coupe en éducation affaiblit notre réseau scolaire. Malheureusement, ce sont nous les profs, le personnel scolaire et nos élèves qui payons le prix des choix politiques. Il est temps que le gouvernement fasse de l'éducation une vraie priorité. Nous exigeons un réinvestissement massif, maintenant !

Plusieurs enseignantes et enseignants ont répondu à l'appel et se sont mobilisé-e-s pour participer au mouvement social. Nous resterons au front pour l'école publique.



● Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière
Marie Contant, vice-présidente
Photos : Alliance



LANCEMENT DE L'ANNÉE SYNDICALE

Le vendredi 5 septembre dernier, près de 150 membres se sont retrouvés au Livart pour souligner la rentrée syndicale. L'Alliance a exposé de nombreuses photos d'événements survenus au cours des dernières années : assemblées syndicales, actions de visibilité, manifestations, piquetages, etc. Une très belle soirée festive où les échanges et les rires étaient au rendez-vous.



Sue Bradley, vice-présidente
Éric Girard, vice-président

Photos : Alliance

